

## ✦ L'ADHÉSION EN PRATIQUE

### Déduction fiscale

L'adhésion à l'ACI, comme les dons, permettent une réduction d'impôts de 66 % du montant payé.

Exemple :

- une adhésion de soutien individuelle de 123€ ne vous reviendra qu'à 5,10€ de plus qu'une adhésion de base de 108€ après déduction fiscale,
- et un don de 200€ ne vous coûtera que 66€.

*Alors pensez à récupérer votre reçu fiscal qui sera disponible sur votre page personnelle dès avril 2021.*

### Comment adhérer ?

- Rendez vous sur votre page personnelle muni de votre identifiant (numéro d'adhérent) et de votre mot de passe,
  - validez votre ré-adhésion,
  - 1 couple en équipe, c'est 2 adhésions : une individuelle + une conjoint !
  - choisissez votre mode de paiement (privilegiez la carte bancaire ou le prélèvement qui sont plus rapides et plus sûrs).
- Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à joindre votre responsable territorial aux finances (si vous ne les avez pas, vous pouvez demander ses coordonnées à votre veilleur).
- Attention : si vous êtes nouvel adhérent, vous n'avez pas encore de page personnelle. Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement.*

### Les rubriques

Merci de remplir toutes les rubriques (y compris profession, même pour les retraités).  
C'est important pour le mouvement de bien connaître ses membres, et de pouvoir compter sur leurs compétences si nécessaire.

### Tarifs spéciaux

PAMERS (09)	ANGOULÊME (16)	DIJON (21)	PÉRIGUEUX (24)	BESANÇON (25 et 70)
BLOIS (41)	CAHORS (46)	AGEN (47)	LANGRES (52)	PERPIGNAN (66)

Si votre équipe dépend des territoires ci-dessus, vous n'avez pas de part territoriale à verser.

Adhésion de base : 88€ (individuel) et 57€ (conjoint).

Adhésion de soutien : 103€ (individuel) et 67€ (conjoint).

## POURQUOI ADHÉRER ?

L'ACI est un mouvement d'Église qui n'est pas structurellement lié aux diocèses. C'est un mouvement laïc, autonome dans son animation et sa gestion financière.

### Adhérer, c'est faire mouvement

C'est affirmer son adhésion aux valeurs de l'ACI, à sa pédagogie et à l'annonce de l'Évangile auprès des personnes des milieux indépendants.  
C'est être solidaire les uns des autres. C'est donner du poids à notre action car notre poids se compte en nombre d'adhérents !

Le fonctionnement global de notre mouvement implique des coûts qui sont incontournables. Et comme il est rappelé dans l'article consacré à l'adhésion (*Le Courrier* n° 191), l'adhésion est le seul financement de l'ACI, qui ne vit pas de subvention.

Mais bien au-delà, dans un monde en pleine mutation et traversé par des crises profondes, adhérer c'est participer pleinement à un projet humaniste qui permet d'affirmer haut et fort des valeurs chrétiennes, notamment celles de la pensée sociale de l'Église.

Adhérer, c'est aussi porter une parole issue non pas d'idées, mais bien de relecture de faits de vies et de partages. Une parole ancrée dans le réel, dans le quotidien de chacun de ses membres.

Adhérer, c'est encore donner de la visibilité à notre mouvement tant au sein de l'Église (Conférence des Évêques de France, autres mouvements), que des médias et des représentations internationales (Conseil de l'Europe, MIAMSI).  
Adhérer, c'est enfin se donner les moyens d'être présents dans tous les territoires, d'offrir des espaces de partage et d'écouter aux personnes des périphéries de l'Église, de porter un message militant pour une société responsable des plus fragiles. ▾

### Astuce

Certains ont du mal à utiliser l'outil informatique. Alors, faisons l'adhésion en équipe ! En début de réunion, prenons le temps de voir qui n'a pas pu adhérer, et aidons-le. C'est rapide et sécurisé, et ça aussi, c'est du partage !